



Habitants
387 758

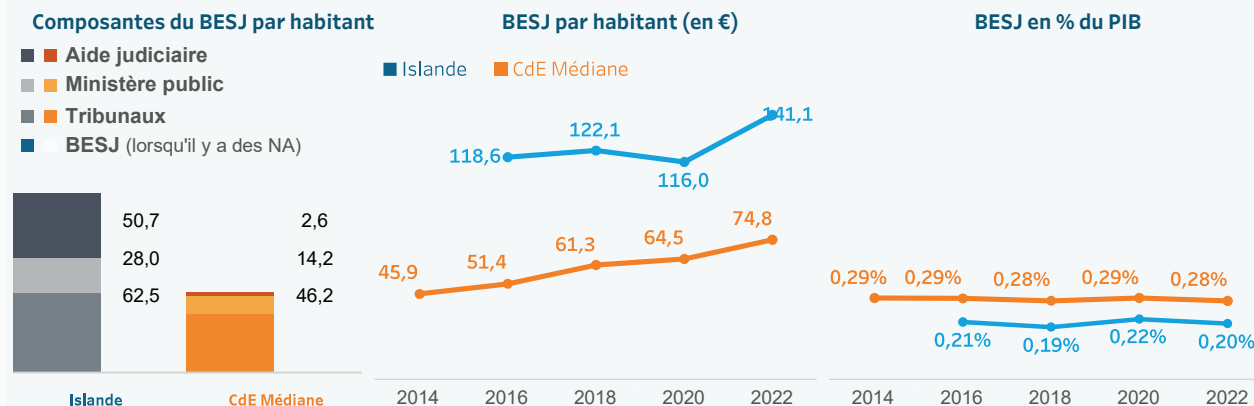


PIB par habitant
69 828 €
CdE Médiane 27 406 €



Salaire moyen brut annuel
68 763 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)



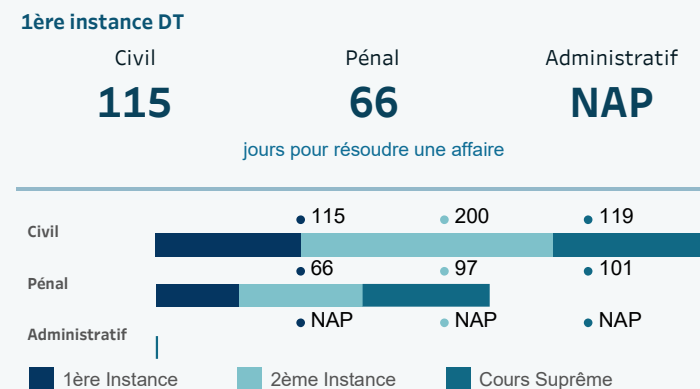
Budget : En 2022, l'Islande a consacré 54 730 263 € au budget exécuté de son système judiciaire. Cela représente 141,1€ par habitant, un chiffre nettement supérieur à la médiane du CdE et parmi les plus élevés d'Europe. Cependant, en % du PIB, le budget de 0,20% est inférieur à la médiane du CdE. Plus précisément, le budget des tribunaux et le budget du ministère public par habitant sont restés au-dessus des médianes respectives du CdE. De même, le budget de l'Islande pour l'aide judiciaire par habitant est l'un des plus élevés d'Europe, avec 50,7€.

Aide judiciaire : En Islande, l'aide judiciaire n'est accordée que pour les affaires portées devant les tribunaux. Cependant, concernant les demandeurs d'asile, l'État fournit une aide judiciaire couvrant à la fois les conseils juridiques et les procédures, au niveau des autorités administratives. De plus, l'aide judiciaire est automatiquement accordée dans les cas où un enfant a été retiré à ses parents par les autorités de protection de l'enfance en vertu de la loi sur la protection de l'enfance.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal : Le système judiciaire islandais prévoit une médiation obligatoire dans les affaires de droit familial. En effet, l'article 33 de la loi islandaise sur les enfants exige que les parents cherchent à obtenir une médiation avant de demander une décision ou d'intenter une action en justice concernant la garde, la résidence légale, le droit de visite, les amendes journalières ou l'exécution.

Egalité de genre : En Islande, les femmes procureurs constituent la majorité au niveau des trois instances. De plus, elles représentent 57% du nombre total de procureurs, ainsi que 55% du nombre de chefs de ministères publics. En revanche, les femmes juges ne représentent que 44% du nombre total de juges et 34% des présidents de tribunaux. Pour toutes les instances, la majorité des juges sont des hommes.

Efficacité - Disposition Time (jours)

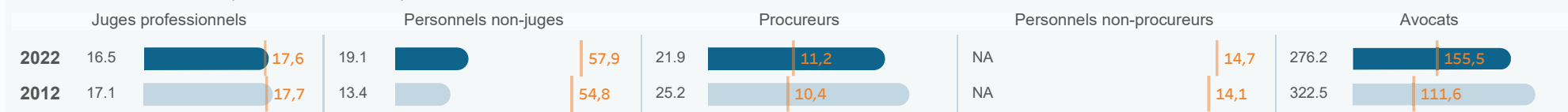


Efficacité : En 2022, la justice pénale apparaît plus efficace que la justice civile et commerciale. Les tribunaux sont les plus efficaces dans les affaires pénales de 1ère instance, tandis qu'ils sont les moins efficaces dans les affaires civiles et commerciales contentieuses de 2ème instance qui sont le seul type d'affaires dont la valeur DT est légèrement supérieure à la médiane du CdE.

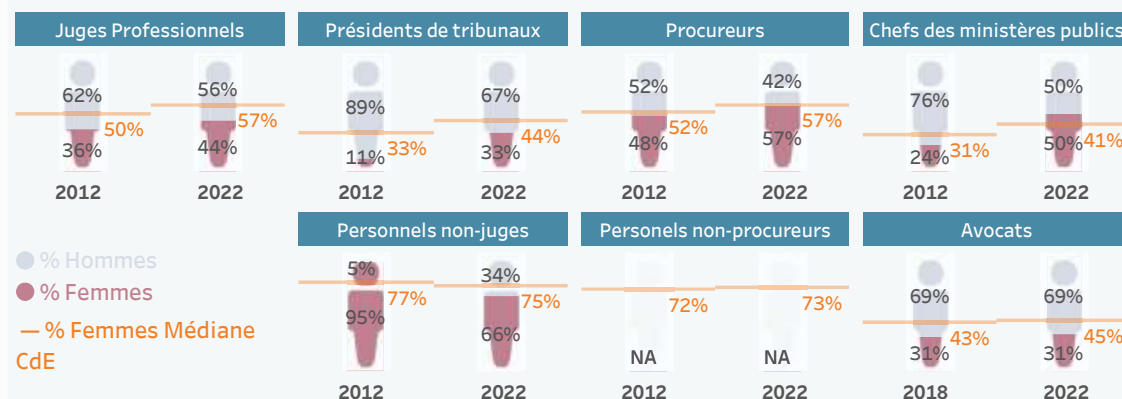
En termes de CR, le seuil de 100% n'est atteint que dans les affaires civiles contentieuses de 1ère instance. En conséquence, le DT a augmenté de 52 jours pour cette catégorie sur la période 2020 - 2022.

L'Islande fait partie des pays où les affaires administratives font partie de la catégorie générale d'affaires civiles contentieuses. Leur nombre ne peut être isolé en tant que tel.

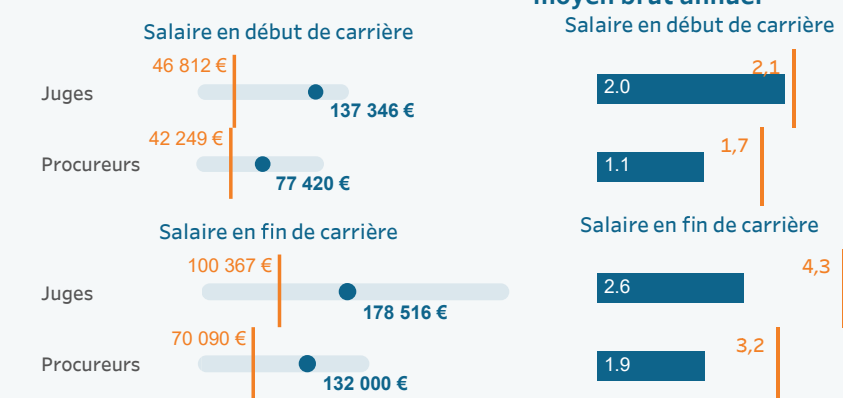
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



Égalité de genre



Salaires bruts absolus

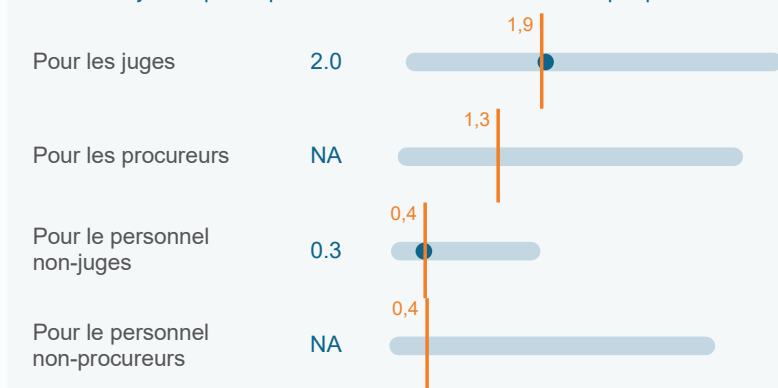


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

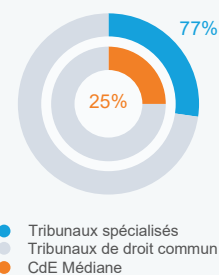


Formation des professionnels de la justice

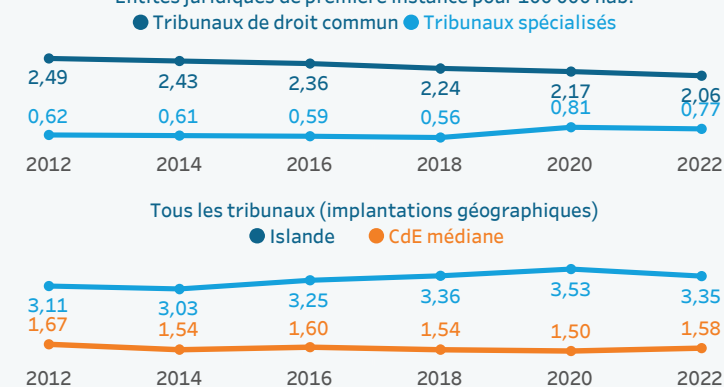
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



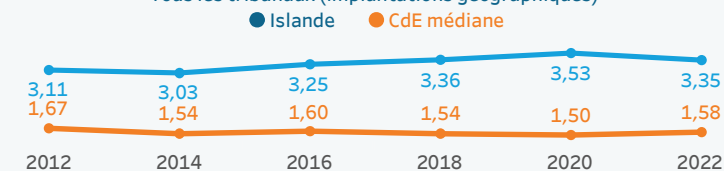
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) *100

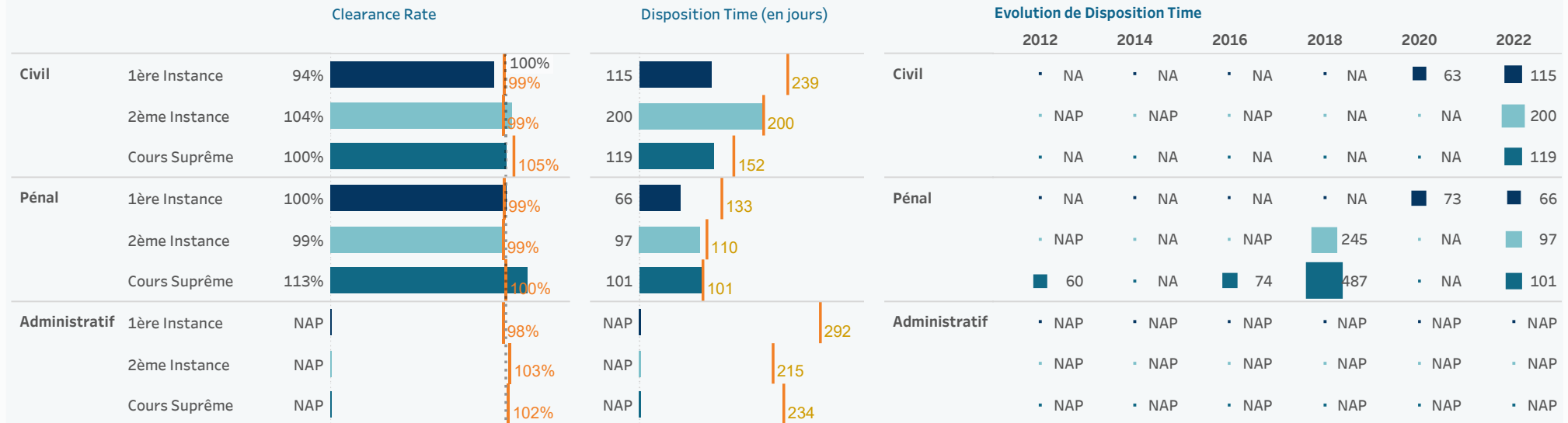
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) *365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

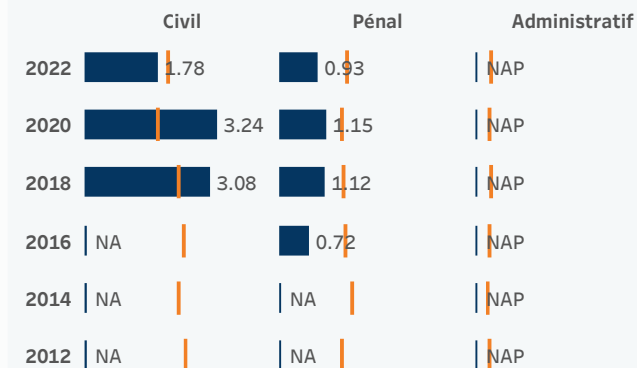
■ Islande
■ CdE Médiane

Instance
■ 1ère Instance
■ 2ème Instance
■ Cours Suprême

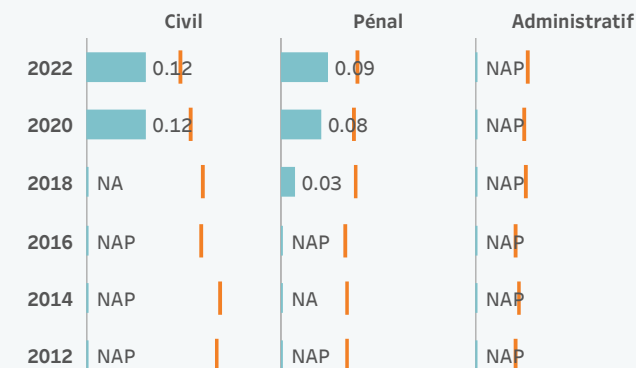


Affaires nouvelles

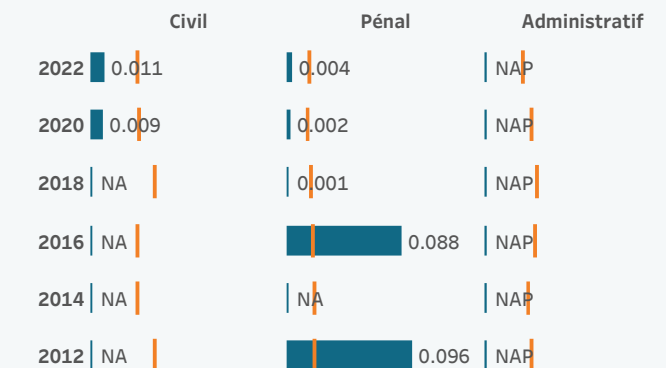
Nombre total d'affaires de 1ère instance pour 100 habitants



Nombre total d'affaires de 2ème instance pour 100 habitants

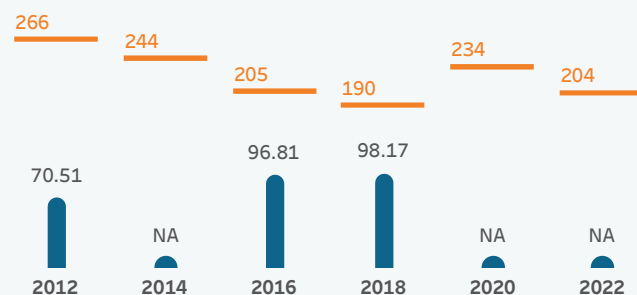


Nombre total d'affaires de Cours Suprêmes pour 100 habitants



Ministère public

Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %

Classées pendant l'année de référence	NA
Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur	NA
Affaires portées devant les tribunaux	NA

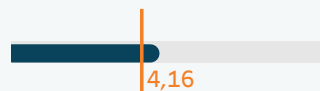
Répartition des affaires classées en %

■ Islande

■ CdE Médiane

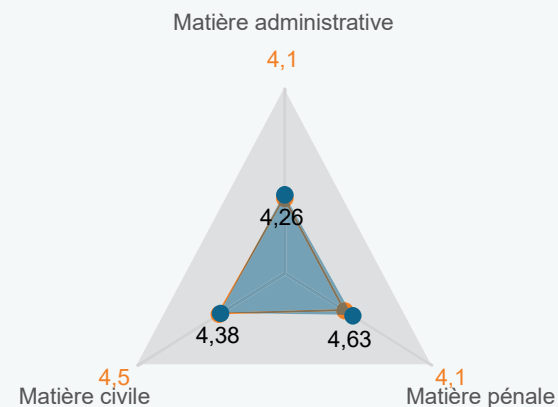
Classées parce que l'auteur n'a pas pu être identifié	NA	38%
Classées pour absence de constat d'infraction ou situation juridique particulière	NA	35%
Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité	NA	12%
Classement pour d'autres raisons	NA	18%

Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

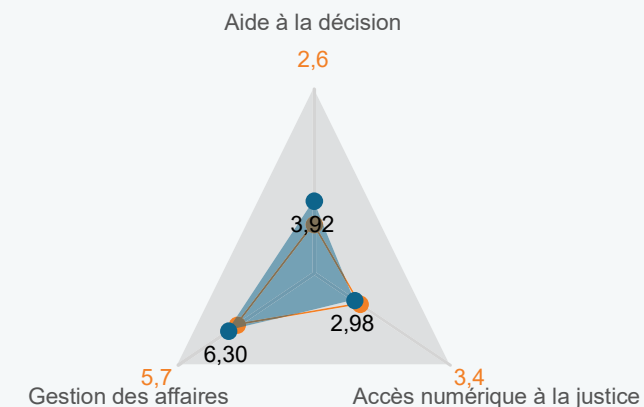
Indice de déploiement et d'utilisation des TIC
(de 0 à 10)Taux de déploiement total : **4,41**Taux d'utilisation total : **3,94**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://www.althingi.is/lagasafn/nuna/2000106.html>
<https://www.reglugerd.is/>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://www.landsrettur.is/>
<https://www.haestirettur.is/>

Informations sur le système judiciaire

<https://domstolasyslan.is/>